



Conseil de Gestion pédagogique

Avis de la réunion du 9 octobre 2020

PRÉSENTS

Laurent Gross, Président du Conseil de gestion pédagogique

Membres représentants des professeurs

Lilian CORNELIS

Pierre GORDOWER

Manon LEDUNE

Virginie THIRION

Christian CHÂTEL

Serge GABET

Membre représentant le personnel autre que les professeurs

/

Membres représentants des assistants, chargés d'enseignement, de travaux et de programmation

Mohcine Zian, Christine Grégoire

Membre représentant des organisations syndicales

Michel Boermans (C.G.S.P)

Membres représentants des étudiants

Mathilde BEDRUNE

Alexandra BIQUET

Adèle GRÉGOIRE

Mariana BLANC MOYA

Ludmilla REUSE

Jérôme PAULY

Délégué du Gouvernement

Thierry Zeller

EXCUSÉ.E.S : Aurélien LEBOURG, Anaïs MATHENET, Aurélien LEBOURG

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV de la réunion du CGP en date du 25 septembre 2020
2. Attributions
3. Constitution du Groupe de Travail contre les discriminations
4. Règlement des Études 2020 - 2021
5. Rapport de la Conseillère académique
6. Divers

Ouverture de la séance à 12h35



5) RAPPORT DE LA CONSEILLÈRE ACADÉMIQUE

Gaëlle Beeckmans renvoie au document disponible sur le dossier drive du CGP.

Elle extrait de ce document les grands axes généraux de ce rapport qui tendent vers une demande de révision du décret :

- travail d'appropriation des décrets auprès des étudiant.e.s et des enseignant.e.s
- difficulté de "diviser" les parcours d'apprentissage en UE et AA, jusqu'à la mise en place de cursus découpés en UE qui ne se compose que d'une AA
- constat d'un manque de flexibilité des PAE dans les établissements, que les règles de constitution du programme académique de l'étudiant.e soient plus en prise avec les réalités pédagogiques des écoles notamment celles des ESA
- l'application du décret génère une très grande charge de travail administrative qu'il y aurait lieu de diminuer, mais aussi sur les aspects organisationnels (prérequis, corequis, horaire, délais de réalisation des PAE par rapport au début des cours, etc.).
- la disparition de la notion d'année d'étude et par conséquent celle de la notion de réussite, trouble et rend confus une construction d'un parcours pédagogique cohérent pour l'étudiant.e qui n'a que peu, voire pas, de vision claire de sa position par rapport à la globalité du cursus

À l'échelle de l'INSAS, La Conseillère académique reconnaît que la réalisation des PAE est très Chronophage.

Un représentant des organisations syndicales rappelle que l'école manque encore d'outils pour rencontrer les difficultés que pose l'élaboration des PAE, notamment pour ne pas perdre de vue les crédits résiduels. Il souligne la nécessité de disposer de documents qui permettraient aux enseignant.e.s d'identifier qui vient (ou pas) à leur cours, idem pour les étudiant.e.s.

Il manque des outils pour articuler les contraintes techniques de constitution du PAE avec la réalité pédagogique que vivent les étudiant.e.s et les enseignant.e.s.

Le Directeur partage le constat d'une difficulté d'articulation entre ces deux réalités de l'école. Mais émet de grandes réserves quant à la faisabilité de développer un tel outil. La difficulté majeure résidant selon lui dans l'inadéquation du décret Paysage par rapport à notre organisation pédagogique (croisement de bloc, cours en présentiel, etc.).

Le rapport transmis aux membres du CGP est approuvé à l'unanimité des votant.e.s

1) APPROBATION DU PROJET DE PV DE LA RÉUNION DU CGP DU 25 SEPTEMBRE 2020

Le projet de PV est approuvé à l'unanimité des votant.e.s.

2) ATTRIBUTIONS

Les propositions d'attributions annexées à ce PV

→ Le vote des attributions se fait anonymement, sous format papier.

Vu le grand nombre d'attributions, le dépouillement se fait au terme de la réunion.

16 membres du CGP sont votant.e.s.

Résultats :



	Pour	Abstention	Contre
Elisabeth ALEXANDRIS	14	2	0
Benoit BIRAL - poste 132	13	3	0
Benoit BIRAL - poste 29	13	3	0
Aurélien Bodinaux	13	3	0
Yves CAPE	13	3	0
Venciane COLAS	13	3	0
Nicolas DE LOOZE	7	4	5
Réjane DURIAU - poste 54	12	4	0
Réjane DURIAU - poste 381	12	4	0
Jean-Luc FIFECHET	13	3	0
Jean-Stéphane GARBE	13	3	0
Aline GAVROY - poste 489	13	3	0
Aline GAVROY - poste 491	13	3	0
Aline GAVROY - poste 626	13	3	0
Simon JAMART	13	3	0
Julien LAMBERT - poste 89	13	3	0
Julien LAMBERT - poste 149	13	3	0
Martine LEMAL	15	1	0
Anaïs LETIEXHE	15	1	0
Manuel MOHINO	13	3	0
Patrick QUINET	13	3	0
Ingrid RALET	14	2	0
Ronnie RAMIREZ - poste 318	12	4	0
Ronnie RAMIREZ - poste 424	12	4	0
Nicolas RINCON-GILLE	13	3	0
Christophe SERMET	14	2	0
Peter SOLDAN	9	3	5
Alain STEENHOUDT - poste 68	12	4	0



Alain STEENHOUDT - poste 594	12	4	0
Roger VAN ECK	14	2	0
Elias VERVECKEN	13	3	0

3) CONSTITUTION DU GROUPE DE TRAVAIL CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Le Directeur rappelle les conditions de candidature et renvoie à la liste des candidat.e.s remise sous format papier lors du CGP.

Un tirage au sort est effectué.

Résultats :

THEATRE		AUDIOVISUEL		AUTRE
Etudiant.e	Enseignant.e	Etudiant.e	Enseignant.e	
Loïc LEROY	Stéphane OLIVIER	Léa BERGHE	Lionel DUTRIEUX	Mathieu RICHARD
Alphonse EKOU	Selma ALAOUI	Céleste DOLLET GALLIOT	Serge HANNECART	Mohcine ZIAN
Ashley MARTIN	Anne THUOT	Caroline LUCIC	Sarah HIRTT (réserve Mendler)	

Les membres du CGP s'étonnent de la candidature de Tim Mendler, son lieu de résidence (France) ne rendant pas évidente sa participation aux réunions du GT, le présentiel étant redevenu la norme au sein de l'école. Le Directeur va s'en assurer auprès de lui. Si Tim Mendler devait revenir sur sa candidature, les membres du CGP actent que Sarah Hirtt, dernière candidate en qualité de professeur audiovisuel pourra rejoindre le groupe.

4) RÈGLEMENT DES ÉTUDES 2020-2021

Le Directeur explique que le RDE n'a été l'objet d'aucune modification, mais bien d'une mise à jour des dates, par rapport à la version 2019-2020.

Un représentant syndical demande qu'il y soit précisé qu'il y a des situations d'exception dans les horaires d'ouverture de l'école.

Le représentant demande aussi qu'il y soit spécifié l'usage des groupes d'adresses de courriel. Ces liens de communications ne constituent en aucun cas un réseau social. Leur usage doit être réservé uniquement à transmettre des informations relevant spécifiquement des activités de l'école.

Le Délégué du Gouvernement invite l'école à intégrer le Protocole Covid19 au RDE pour éviter toute impasse légale en cas de non-respect du protocole sanitaire établi au sein de l'école.

Un.e représentant des professeurs demande que la date de clôture des admissions soit adaptée étant donné que le 15 août est un jour férié. Il est convenu de remplacer la mention 15 août par la mention "le premier jour ouvrable suivant le 15 août" (cf. p. 48 et 49 du RDE).

Un.e représentant.e étudiant.e demande que la possibilité d'introduire un recours par mail soit désormais possible (cf. p. 44 du RDE - annexe 5).



Le Délégué du Gouvernement confirme que de telles dispositions ont été prises dans d'autres établissements, avec un protocole d'identification (pdf signé, boîte spécifique, traçabilité des dates de dépôt).

Un.e représentant.e étudiant.e souhaite une précision concernant les TAFE TTC p.76 paragraphe 5 : à quelle étape du travail un budget est-il disponible pour un TAFE Master TTC ?

Le.a représentant.e étudiant.e regrette que l'absence de budget entraîne une disparité entre étudiant.e.s , en fonction de leurs possibilités financières personnelles.

Des membres du CGP exerçant dans les cursus théâtre répondent qu'un budget est effectivement disponible pour les projets présentés lors d'OUTSAS, mais ce moment se situe hors du cadre pédagogique.

Pour éviter la confusion, il est convenu de supprimer tout renvoi à l'existence d'un budget, étant donné que l'exercice TAFE, partie intégrante du parcours de master TTC ne dispose en fait d'aucun budget.

Un.e représentant.e étudiant.e demande des explications quant à la marche à suivre pour obtenir une copie papier d'un examen. Le Directeur explique que les éléments de réponse se trouvent en page 21 du RDE qui renvoie elle-même à l'article 137 du décret Paysage.

Le Délégué du Gouvernement précise que le RDE peut également renvoyer à l'article 134 - alinéa 2 - 8°.

Un débat s'en suit, réexpliquant la nécessité et le fonctionnement du jury artistique. Le Directeur rappelle que le Jury artistique établit les notes des activités artistiques à hauteur de 50%, les autres 50% étant issus de la note du professeur titulaire. Cette collégialité est garante d'une objectivation pour les étudiant.e.s. D'autant plus que le jury artistique prend en compte le parcours de l'étudiant.e sur toute son année.

6) DIVERS

Le Directeur fait part aux membres du CGP de la teneur d'une réunion à laquelle il a participé ce matin, avec les responsables politiques de la Région Bruxelles-Capitale quant aux dispositions sanitaires à maintenir ou renforcer en regard de l'augmentation des taux de contaminations du Covid19.

Les responsables des établissements d'enseignement supérieur ont exprimé collégalement la nécessité de fournir tous les efforts nécessaires pour rester en code jaune, et donc maintenir des cours en présentiel, notamment pour maintenir la socialisation des étudiant.e.s.

Les Directeur.trice.s d'ESA ont pu rappeler la singularité de notre enseignement : cours en présentiel, matériel indispensable, etc.

Un.e représentant.e des professeur.e.s-assistant.e.s demande s'il est nécessaire, aux étudiant.e.s, de rappeler les règles sanitaires, et surtout leur nécessité.

Les représentant.e.s étudiant.e.s partagent la nécessité de ce rappel, d'autant que les protocoles doivent être réintégrés au RDE.

La question des repas se pose notamment , sur le site Thérésienne.

En synthèse :

- Thérésienne : il sera désormais recommandé aux étudiant.e.s et enseignant.e.s de prendre leur repas dans leur local (sauf salles spécifiques, notamment salle 35 mm).
- Rabelais : les lieux de repas sont maintenus, mais il est rappelé aux étudiant.e.s de respecter la distance physique de sécurité, surtout lors des repas.

La séance se termine à 14h18

Laurent Gross
Directeur

Type Dom.		Intitulé		Année académique - 2020-2021		7/10/2020		p.2		Statut		Volume horaire		Fonction		Vote	
TL	ASTDC	TL	ASTDC	30 h/an	5,00%	Conférencier	30 h/a	Cours M1 prod./real Tax Shelter	Pour	Contre	Abstention						
QUINET Patrick	11	TL	ASTDC	30 h/an	5,00%	Conférencier	30 h/a	Cours M1 prod./real Tax Shelter	Pour	Contre	Abstention						
RALET Ingrid	358	TC	ASTDC	30 h/an	5,00%	Conférencier	30 h/a	Montage son fiction 2	Pour	Contre	Abstention						
RAMIREZ Romie	318	TC	ASTDC	45 h/an	7,50%	Conférencier	30 h/a	PVO	Pour	Contre	Abstention						
	424	TC	ASTDC			Conférencier	15 h/a	Initiation camera vidéo TCI	Pour	Contre	Abstention						
RONCON-GILLES Nicolas	458	TL	ASTDC	60 h/an	10,00%	Conférencier	60 h/a		Pour	Contre	Abstention						
SERMET Christophe	603	TL	ASTDC	15 h/an	2,50%	Conférencier	15 h/a	Direction secteur/rive BE AV	Pour	Contre	Abstention						
SOLDANI Peter	74	TC	ASTDC	60 h/an	10,00%	Conférencier	60 h/a	Multicom	Pour	Contre	Abstention						
STEENHOUTD Alain	68	TC	ASTDC	60 h/an	12,50%	Professeur	1 h/s	Art.105 PVO 1 groupe	Pour	Contre	Abstention						
	594	TC	ASTDC			Professeur	1 h/s	Art.105 Mixage fiction 2	Pour	Contre	Abstention						
VAN ECK Roger	357	TC	ASTDC	30 h/an	5,00%	Conférencier	30 h/a	Histoire du montage	Pour	Contre	Abstention						
VERVECKEN Elias	516	TL	ASTDC	12 h/an	2,00%	Conférencier	12 h/a	Brutage	Pour	Contre	Abstention						

Propositions attributions - CGP du 9/10/2020										Année académique 2020-2021		7/10/2020		P-1	
Type	Dom.	Intitulé		Type	Dom.	Intitulé		Fonction	Statut	Volume horaire		Vote			
ALEXANDRIS Elisabeth		512	TC ASTDC	Théorie et pratique du montage et du scripte (Technologie du scripte)	15 h/an		2,50%	Conférencier		15 h/a	Script sur séries TV	Pour	Contre	Abstention	
BIBAL Benoît		132	TC ASTDC	Prise et traitement du son (Miseage synchrone)	30 h/an		15,00%	Conférencier		30 h/a	Miseage female	Pour	Contre	Abstention	
		29	TC ASTDC	Prise et traitement du son (Miseage synchrone)				Conférencier		60 h/a	Mix. ZFE	Pour	Contre	Abstention	
BODINAUX Aurélien		461	TL ASTDC	Production (Appliquée aux arts du spectacle)	15 h/an		2,50%	Conférencier		15 h/a	Cours master production reproduction et aides internationales	Pour	Contre	Abstention	
CAPE Yves		479	TC ASTDC	Théorie et pratique de l'image (Techniques de la prise de vue)	30 h/an		5,00%	Conférencier		30 h/a	Séminaire codage	Pour	Contre	Abstention	
COLAS Verciane		605	TL ASTDC	Montage et pratique scripte (Scripte)	7 h/an		1,17%	Conférencier		7 h/a	Initiation laud	Pour	Contre	Abstention	
de LOOZE Nicolas		84	TC ASTDC	Informatique, électricité et/ou électronique appliquée aux arts du spectacle (Electronique video)	30 h/an		5,00%	Conférencier		30 h/a	Electricité pratique B2 Image	Pour	Contre	Abstention	
DURAU Réjane		54	TC ASTDC	Montage et pratique scripte (Scripte)	90 h/an		15,00%	Conférencier		60 h/a	Encadrement script sur exercice multiméd	Pour	Contre	Abstention	
		381	TC ASTDC	Théorie et pratique du montage et du scripte (Technologie du scripte)				Conférencier		30 h/a	Théorie scripte TV	Pour	Contre	Abstention	
FICHEFET Jean-Luc		64	TC ASTDC	Prise et traitement du son (Prise de son)	45 h/an		7,50%	Conférencier		45 h/a	Rapportage VS	Pour	Contre	Abstention	
GARBE Jean-Stéphane		463	TC ASTDC	Prise et traitement du son (Miseage synchrone)	30 h/an		5,00%	Conférencier		30 h/a	Mix. ZFE	Pour	Contre	Abstention	
GAVROY Aline		469	TC ASTDC	Prise et traitement du son (Miseage synchrone)	90 h/an		15,00%	Conférencier		30 h/a	Approche documentaire	Pour	Contre	Abstention	
		491	TC ASTDC	Prise et traitement du son (Miseage synchrone)				Conférencier		30 h/a	Mix reportage sonore	Pour	Contre	Abstention	
		626	TL ASTDC	Prise et traitement du son (Miseage synchrone)				Conférencier		30 h/a	Piste	Pour	Contre	Abstention	
JAMART Simon		126	TC ASTDC	Prise et traitement du son (Miseage synchrone)	30 h/an		5,00%	Conférencier		30 h/a	Mix. ZFE	Pour	Contre	Abstention	
LAMBERT Julien		89	TC ASTDC	Analyse appliquée aux arts du spectacle (Image)	30 h/an		5,00%	Conférencier		15 h/a	Analyse MTC Image	Pour	Contre	Abstention	
		149	TC ASTDC	Prise de vues et traitement de l'image (Prise de vues)				Conférencier		15 h/a	Maquillage M1 C Image	Pour	Contre	Abstention	
LEMAL Martine		373	TL ASTDC	Sciences et sciences appliquées aux arts du spectacle (Droit appliqué aux arts du spectacle)	15 h/an		2,50%	Conférencier		15 h/a	Post synchro B2 Mec	Pour	Contre	Abstention	
LETIENNE Annals		535	TC ASTDC	Théorie et pratique du son (Technique du traitement du son)	12 h/an		2,00%	Conférencier		12 h/a	Art. 105 Théorie de la prise de son BSS	Pour	Contre	Abstention	
MOHINO Manuel		586	TC ASTDC	Théorie et pratique du son (Technologie de la prise de son)	30 h/an		6,25%	Professeur	TDD	1 h/a		Pour	Contre	Abstention	